



ORPA Section plongée

10, rue Michelet 42500 Le Chambon Feugerolles

FFESSM Club n° 14 42 0018

Contact : Georges Husson Tél : 06 68 72 96 11

Tout renouvellement d'adhésion doit être effectif avant la 1^{re} sortie et au plus tard le 30 septembre de l'année en cours (cf. règlement intérieur).

DOCUMENTS A RENDRE : Merci de rendre votre dossier complet

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Une photo d'identité
- Un certificat médical de **moins de 3 mois** (CACI modèle FFESSM obligatoire). Garder une copie que vous devrez avoir lors des sorties plongées club ou hors club.
- Le règlement de la cotisation
- Pour bénéficier de la réduction Pass Région, veuillez joindre au dossier la copie recto verso de la carte d'identité et de la carte Pass Région
- Pour bénéficier de la réduction Pass Sport (sous réserve de l'agrément du club), veuillez à vous munir du QR code correspondant.
- Justificatif du dernier niveau acquis.

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE : (contrat global souscrit par la Fédération auprès de la société AXA) à prendre individuellement auprès de la FFESSM après l'enregistrement de votre licence par le club.

SORTIES CLUB : Chaque adhérent doit être à jour de sa cotisation au club pour participer à une sortie plongée.

DROIT D'INSCRIPTION 1^{re} ANNÉE : comprend le pack (passeport + carnet de plongée).

Après réussite à un examen, prévoir 16,00 € pour la FFESSM qui enregistre et délivre la carte fédérale.

PASS RÉGION : Le club est référencé pour le paiement partiel de la cotisation avec la carte Pass Région [30,00 €].

PASS SPORT : Le club est référencé pour le paiement partiel de la cotisation [50,00 €].

ANCV : [chèques vacances et coupons sport] club ORPA affilié [déduction sera faite des frais].

Photocopie du CERTIFICAT MÉDICAL D'UN MÉDECIN FÉDÉRAL, D'UN MÉDECIN DU SPORT, OU MÉDECIN diplômé de médecine subaquatique, ou MÉDECIN GÉNÉRALISTE de moins de 3 mois, obligatoire lors de l'inscription à L'ORPA [sur CACI FFESSM]. VEILLEZ A GARDER UNE COPIE !

REMARQUES IMPORTANTES :

L'accès au bassin et la participation aux sorties sont subordonnés à l'adhésion préalable à l'ORPA Plongée.

La détention de la licence fédérale est obligatoire pour l'utilisation du matériel de plongée et donc la pratique en cas, par exemple, de participation à une sortie organisée par le club.

La souscription d'une assurance complémentaire est facultative, mais fortement recommandée.

Le montant de l'adhésion comprend la possibilité pour l'adhérent d'amener, en cours de saison, 2 personnes extérieures à l'ORPA désirant effectuer un baptême. Au-delà de ce nombre, une participation de 5 € est exigible [cf. règlement intérieur].

La présence d'un adulte responsable avec chaque jeune plongeur est **OBLIGATOIRE** pour toutes activités : entraînements, sorties en mer, animations diverses.

Signature du représentant légal 1
LU ET APPROUVÉ

Signature du représentant légal 2
LU ET APPROUVÉ



SAISON 2024-2025

Fiche Adhésion Samedi/Jeunes
ORPA Plongée

MERCI de
coller votre
photo dans
ce cadre

NOM d'usage :		PRÉNOM :	
NOM de naissance :		Né.e le :	
ADRESSE :			
CODE POSTAL :		VILLE :	
TÉLÉPHONE PORTABLE JEUNE			
ADRESSE COURRIEL			
Sites web : www.orpa-plongee.fr https://orpaplongee.yaentrainement.fr		J'autorise le club à utiliser mon image sur ses sites internet et ses réseaux sociaux	OUI NON
Niveau de plongeur :		Niveau d'encadrant :	
N° de licence : A-		Je souhaite préparer :	
NOM-PRÉNOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL 1 :			
N° Portable :		E-Mail :	
NOM-PRÉNOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL 2 :			
N° Portable :		E-Mail :	

CALCUL DU MONTANT DE L'ADHÉSION

Renouvellement d'adhésion ORPA Plongée

	Avant 8 ans	De 8 à 12 ans	De 12 à 16 ans	À partir de 16 ans
Cotisation ORPA	6 €	6 €	6 €	10 €
Supplément activité plongée	59,50 €	74,50 €	77 €	100 €
Licence FFESSM	13,50 €	13,50 €	30 €	48 €
TOTAL À PAYER	79 € Renouvellement	94 € Renouvellement	113 € Renouvellement	158 € Renouvellement

Supplément pour tout nouvel adhérent ORPA plongée

	Avant 8 ans	De 8 à 12 ans	De 12 à 16 ans	À partir de 16 ans
Droit d'inscription 1re année	35,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €

Somme à payer pour tout nouvel adhérent ORPA Plongée

	Avant 8 ans	De 8 à 12 ans	De 12 à 16 ans	À partir de 16 ans
TOTAL À PAYER	114 € 1re année	139 € 1re année	158 € 1re année	203 € 1re année

DATE :

SIGNATURE :

NE PAS REMPLIR, PARTIE RÉSERVÉE AU CLUB

NUMÉRO de LICENCE : _____

Établissement de la licence : Le : _____ Par : _____ Photo :

Paiement : Espèce _____ Chèque _____ : N° _____ Banque _____

Chèques Vac _____ Coupons Sports _____ Pass Région Pass Sport

Date du CM : ___/___/___ M.F. M.S. M.H. M.G. Nom du médecin : _____